



Titre professionnel Métreur assistant du bâtiment

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X5

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Métrer les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre

Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage

Rédiger le devis quantitatif estimatif

Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client

Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables

Organiser et suivre les travaux

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre 800 heures

Temps en entreprise 140 heures

Temps complet 940 heures

- **Tarif de la formation**

Cout de la formation: 11 400 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 40137 Diplôme niveau 3 Titre professionnel Métreur assistant du bâtiment
Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 02-03-2027

Date de validité du titre : Date d'actualisation de la fiche formation: Juillet 2025

- **Suite de parcours**

- **Débouchés**

Aide métreur

Technicien du bâtiment

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP1 Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Titre professionnel Méttreur assistant du bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)

- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre



CCP2 Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15